



Update 5065.000

Date: 26.05.2025
Pour plus d'informations: learn.swisssalary.ch

Swiss
Salary

Informations légales

SwissSalary Ltd. se réserve l'application de l'ensemble des droits découlant du présent document.

Aucun élément du présent ouvrage ne peut être reproduit, sous quelque forme ou de quelque manière que ce soit - graphiquement, électroniquement ou mécaniquement, ni copié ou enregistré à l'aide d'un système de stockage d'informations et d'interrogation de données - sans l'autorisation écrite de SwissSalary Ltd.

SwissSalary Ltd. conserve intégralement tous ses droits de propriété intellectuelle, en particulier tous les droits de brevet, de conception, d'auteur, de protection des noms et des sociétés, ainsi que les droits concernant son savoir-faire.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, SwissSalary Ltd. décline toute responsabilité en cas d'erreur, d'omission ou de dommages résultant de l'utilisation d'informations contenues dans le présent document ou de l'utilisation des programmes et du code source associé. SwissSalary Ltd. ne peut en aucun cas être tenue responsable des pertes de bénéfice, dommages commerciaux ou tout autre dommage provoqué ou supposé être provoqué, directement ou indirectement, par ce document.

copyright 1998 - 2025 Swisssalary Ltd.

Date de la modification: 26.05.2025

Mentions légales

SwissSalary AG (SwissSalary Ltd.)
Bernstrasse 28
CH-3322 Urtenen-Schönbühl
Schweiz

Tél.: +41 (0)31 950 07 77
support@swisssalary.ch
swisssalary.ch

Média social

Youtube
Facebook
Instagram
LinkedIn
Xing
X

Certification

Swissdec

Index

1	Update 5065.000 User	
1.1	Update 5065.000 Introduction	7
1.2	Benefits Nouvelles possibilités	8
1.3	Downgrade 5061.400	8
1.4	Employé	9
1.4.1	Fiche employé Frontalier Italie Code fiscal	9
1.4.2	Fiche employé Date de sortie dans le passé	9
1.4.3	Fiche employé Frontalier France Travail à distance	9
1.4.4	Fiche employé Suppression des champs Impôt à la source	9
1.4.5	Fiche employé Impôt à la source TimeMachine	9
1.4.6	Dossier personnel Dossier Export d'archives ZIP	10
1.4.7	Personnel Banque	10
1.4.8	Employé Muter la banque	10
1.4.9	Employé Droits aux prestations personnaliser	11
1.4.10	Employé Infobox Dossier personnel	11
1.4.11	Eléments salaire Erreur lors de la sélection d'un genre salaire	11
1.4.12	Employé Dimension du personnel	11
1.4.13	Employé Fiche Adresse alternative	11
1.4.14	Employé Report Employé	11
1.4.15	Employé Historique personnel	11
1.4.16	Modèles de personnel Champs développés	12
1.5	Traitement de salaire	12
1.5.1	TapBoard Saisie de pile de et à l'heure	12
1.5.2	Traitement de salaire différé 13ème salaire sortie	12
1.5.3	Compensation du salaire net paramètres différents	12
1.5.4	Traitement de salaire Remarque sur l'acompte	13
1.5.5	Traitement de salaire Date d'alerte	14
1.5.6	Traitement de salaire Canton sans provision IS	14
1.5.7	Traitement de salaire Paiement indemnités vacances à partir des journaux	14
1.5.8	Traitement de salaire Age de référence des femmes 65 ans au Liechtenstein	15
1.5.9	Traitement de salaire Message d'erreur Journal en écriture	15
1.5.10	Traitement de salaire Calcul du salaire net	15
1.5.11	Fichier ISO Structure d'adresse	15
1.5.12	Annuler traitement salaire Message d'erreur Date	15
1.5.13	Traitement de salaire Ficher de paiement	15

1.5.14	Rapport Message d'erreur Autorisation	16
1.5.15	Traitement de salaire Impôt à la source Valeur déterminante du taux	16
1.5.16	Impôt à la source Détermination du taux Paiements complémentaires en un mois	16
1.5.17	Impôt à la source Valeur déterminant le taux 0	16
1.5.18	Impôt à la source Correction rétroactive Cantons mensuels avec course au salaire supplémentaire	16
1.5.19	Impôt à la source Correction rétroactive cantons annuels	16
1.5.20	Impôt à la source deuxième correction rétroactive Obligation	17
1.5.21	Correction IS manuelle Domaine d'origine	17
1.5.22	Provision de vacances sortie en cours d'année	17
1.6	Rapport	17
1.6.1	Benefit Évaluation	17
1.6.2	Benefit Sortie Personnes	17
1.6.3	Décompte salaire en PDF Utilisation de caractères génériques	17
1.6.4	Décompte salaire en PDF Texte supplémentaire	18
1.6.5	Décompte salaire Impression Entrée et sortie	18
1.6.6	Traitement de salaire List des paiements en espèces	18
1.6.7	Fiche Rapport d'activité Texte supplémentaire	18
1.6.8	Certificat de salaire Langue du lieu de travail	18
1.6.9	Certificat de salaire Message d'erreur création	18
1.6.10	Certificat de salaire Textes de remarques	19
1.6.11	Certificat de salaire Arrondir les montants	19
1.6.12	Certificat de salaire Déduction Impôt à la source	19
1.6.13	Certificat de salaire Champ supprimé	19
1.6.14	Décompte Impôt à la Source/Cantonon Total Provision	19
1.6.15	Attestation d'impôt à la source Valeurs	20
1.6.16	Attestation d'impôt à la source Aperçu	20
1.6.17	Salaires non soumis AVS Intitulés de colonnes	20
1.6.18	Liste des absences En-têtes de colonnes	20
1.6.19	Liste des différences Entrées et sorties	20
1.6.20	Liste augmentation salaire Regroupement	20
1.6.21	Compte salaire personnel Date de décompte en cours d'année	21
1.6.22	Compte salaire personnel A4 Temps de préparation	21
1.6.23	Attribution équip. personnel Message d'erreur	21
1.6.24	Impôt sur les salaires Liechtenstein Excel	21
1.6.25	Rapport liste de vacances Fonction diviseur	21
1.6.26	Rapport Détail des absences Période	21
1.6.27	Impôt sur les salaires Liechtenstein Adresse	22
1.6.28	Statistiques hospitalières Ajustements 2025	22
1.7	Déclaration de salaire	22

1.7.1	Annoncer salaire Benefit plusieurs contrats	22
1.7.2	Annoncer salaire IS Valeur déterminant le taux Salaire médian	22
1.7.3	Swissdec Frontaliers IT	22
1.7.4	Frontalier Italie Développer l'examen	23
1.7.5	Annoncer salaire Frontalier Italie Sélection	23
1.7.6	Annoncer salaire Commission de perception	23
1.7.7	Annoncer salaire Infobox Contrat	23
1.7.8	Annoncer salaire Format ID	24
1.7.9	Annoncer salaire Statistique OFS	24
1.8	Interfaces	24
1.8.1	SAP Business One Basé sur Excel	24
1.8.2	Logib Formations	24
1.8.3	UKA Sunet Calcul des salaires	24
1.8.4	Rapports généraux SwissSalary from Excel	24
1.8.5	Statistiques hospitalières Numéro de version	25
1.9	Administration	25
1.9.1	Données de base salaires IS Jours de travail CH effectifs GS	25
1.9.2	Genre de salaire avec compensation du salaire net Itération de l'impôt à la source	25
1.9.3	Copier GS Groupe de mandants Matrice d'enregistrement	25
1.9.4	Traduction des genres de salaires Autorisations	25
1.9.5	Supprimer GS Supprimer l'obligation de Benefit	26
1.9.6	Benefit Genres de salaire de l'employé et de l'employeur	26
1.9.7	Benefit Droits aux prestations	26
1.9.8	Benefit Paramètre Contrat rétroactif	26
1.9.9	Swissdec Version 5.3	26
1.9.10	Organisation Mise à jour des tarifs de l'impôt à la source	26
1.9.11	Organisation Données de base banque Version 3.0	27
1.10	KLE	27
1.10.1	KLE Salaire TimeMachine	27
1.10.2	KLE Indemnités journalières Date	27
1.10.3	KLE Rapport sur les indemnités journalières	27
1.10.4	KLE Informations privées sur les collaborateurs	27
1.10.5	KLE UKA SUNET des allocations familiales supplémentaires	28
1.11	SwissSalary EasyRapport	28
1.11.1	Easy Rapport Affichage Vacances Droit et solde	28
1.12	SwissSalary Direct	28
1.12.1	Téléchargement Direct de documents Notification par e-mail	28
1.12.2	Envoi Direct Décompte salaire	28
1.12.3	Envoi Direct taille maximale du document	28

1.12.4	Envoi Direct Toutes les personnes enregistrées	29
1.12.5	Envoi Direct Confirmation de l'impôt à la source	29
1.12.6	Synchronisation Direct Message d'erreur	29
1.12.7	SwissSalary Direct Notifications lors du téléchargement de documents	29
1.13	Informations techniques	29
1.13.1	Enregistrement du locataire Anglais	29
1.13.2	Liste genre salaire Restrictions d'utilisation	29
1.13.3	SaaS Setup Steps Séries de numéros ISO et KLE	30
1.13.4	Erreur de licence Objets Insights	30
1.13.5	Upgrade Tags Migration	30
1.13.6	REST Création de la fiche personnelle Message d'erreur	30
1.13.7	Benefit contrat PTE	30
1.13.8	Nouvel événement Certificat de salaire chiffre 12	31
2	Update 5065.000 Systemadmin	
2.1	SwissSalary-Homepage Téléchargement d'objets et application	32
2.2	Charges/Actualiser les mises à jour et Hotfixes	33
2.3	Ensemble d'autorisation	35
2.4	Rôles Profils	38

1 Update 5065.000| User

1.1 Update 5065.000 | Introduction

Chers clients SwissSalary

Chers partenaires SwissSalary

Nous vous présentons le manuel de la mise à jour SwissSalary **5065.000** du 15 mai 2025. Le manuel contient également les tâches des versions de qualité 5064.001 à 5064.003. Après l'installation de cette mise à jour, vous disposerez de la version la plus récente de SwissSalary. En plus des nouveautés et améliorations de SwissSalary, nous avons également développé nos interfaces bidirectionnelles avec nos modules complémentaires existants SwissSalary Direct, SwissSalary EasyRapport, SwissSalary Budget et KLE.

Nous avons envoyé un aperçu des principales modifications avec notre newsletter et vous pouvez les consulter en tout temps sur notre site swisssalary.ch dans le magazine.

REMARQUES IMPORTANTES

□Condition de base

Si des modifications spécifiques à l'entreprise ont été effectuées dans vos objets standard SwissSalary par votre partenaire Dynamics 365, vous devez impérativement contacter votre partenaire Dynamics 365 avant d'installer les objets. Veuillez noter que vous travaillez à tout moment avec la version la plus récente. Nous supportons la version la plus récente et la dernière version immédiate de SwissSalary.

□Mise à jour globale avec tous les objets disponibles

Les mises à jour principales sont publiées en avril/mai et en octobre/novembre environ, de manière analogue au cycle de release de Microsoft Dynamics 365 Business Central.

□SwissSalary 365 | Microsoft Dynamics 365 Business Central | Microsoft SaaS-Cloud

L'application SwissSalary 365 se trouve toujours sur la version la plus récente de Microsoft Dynamics 365 Business Central ainsi que sur la dernière version de SwissSalary. La mise à jour de l'application se fait en quelques clics directement via l'Admin-Center (voir notre vidéo de formation). Depuis la version 5057.000, la vidéo est également affichée directement dans le centre de rôles dans les vidéos des produits.

La mise à jour SwissSalary 5065.000 est disponible pour les versions Business Central suivantes (onPrem/private Cloud) :

- Dynamics 365 Business Central 2025 Wave 1 - Version 26 (AL)
- Dynamics 365 Business Central 2024 Wave 2 - Version 25 (AL)
- Dynamics 365 Business Central 2024 Wave 1 - Version 24 (AL)

Dans SaaS (Public Cloud de Microsoft), nous soutenons toujours la version la plus actuelle, nous publions donc la mise à jour SwissSalary 5065.000 pour BC 26. Veuillez noter que les Sandboxes existantes doivent également être migrées pour que 5065.000 puisse être installée.

Les modifications légales et les corrections de bugs obligatoires sont publiées sous la forme de la version 5061.400 pour les versions

- Dynamics 365 Business Central Spring' 19 - Version 14 (C/AL)
- Dynamics 365 Business Central Fall' 18 - Version 13 (C/AL)
- Dynamics NAV 2018
- Dynamics NAV 2017

sont mis à disposition. Ces versions sont signalées en conséquence dans le présent manuel. Les nouveautés techniques ou de contenu pour ces versions ne sont pas mises en œuvre dans SwissSalary. Pour la mise à jour de votre environnement, veuillez vous adresser à votre partenaire NAV/Dynamics365. Nous attirons votre attention sur le fait qu'une version (5061.500) pour ces versions sera publiée pour la dernière fois avec la release d'automne 2025. Par la suite, plus aucune adaptation légale ne sera mise en œuvre pour ces versions.

L'exécution des versions SwissSalary est de la responsabilité des clients. Notre support ou votre partenaire Dynamics365 peut vous aider en cas de besoin. Pour SwissSalary365 (Cloud), cette responsabilité incombe également aux clients et SwissSalary n'effectue pas de mises à jour automatiquement.

Soyez impatients de découvrir la version 5065.000.

Votre équipe SwissSalary

1.2 Benefits | Nouvelles possibilités

| 5065.000

Les données de base salaires, notamment le domaine des assurances sociales, sont en cours de révision. Dans un premier temps, avec 5064.000, les domaines IJM et LAAC ont été repris dans Benefits en raison des données d'établissement comparables.

Avec la mise à jour 5065.000, le domaine LAA est maintenant repris dans Benefits.

Vous trouverez une documentation complète sur Benefits dans un manuel spécifique, qui sera complété et actualisé en permanence. La mise en œuvre du projet Benefits aura des répercussions sur plusieurs domaines dans SwissSalary. Outre les modifications apportées à l'établissement dans les données de base salaires, il en sera de même pour les genres de salaire, le personnel des assurances sociales, les déclarations de salaire et les décomptes annuels.

Avec Benefit, la délimitation temporelle des taux de primes et des contrats d'assurance devient possible.

Soyez attentifs aux développements futurs.

1.3 Downgrade | 5061.400

La version 5061.400 est publiée pour les versions NAV / BC pour lesquelles il n'y a plus de mises à jour complètes à partir de la version 5062.000, mais pour lesquelles certaines tâches sont encore mises à disposition.

Il s'agit de:

- Dynamics 365 Business Central Spring' 19 - Version 14 (C/AL)
- Dynamics 365 Business Central Fall' 18 - Version 13 (C/AL)
- Dynamics NAV 2018
- Dynamics NAV 2017

Dans ce manuel, de nouvelles tâches ainsi que les tâches suivantes de 5061.301 à 5061.303 sont intégrées :

Traitement de salaire

- 13001 Correction de l'impôt à la source manuelle | Domaine d'origine [5061.301]

Rapports

- 5490 Décompte IS canton | Total commission de perception [5061.400]

Déclaration salaire

- 13002 Déclarer salaire | Commission de perception [5061.301]
- Télétravail Frontaliers français [5061.302]
- 12620 Frontaliers Italie Sélection [5061.400]
- 5183 Frontaliers France | Champ pourcentage de travail à distance
- 5182 Frontaliers France | Télétravail [5065.000]
- 5057 Frontaliers Italie | Développer le contrôle

KLE

- 4884 KLE | Indemnités journalières date [5061.302]

1.4 Employé

1.4.1 Fiche employé | Frontalier Italie Code fiscal

Task #12621 | 5064.001

Le numéro d'identification fiscale du pays d'origine a de nouvelles exigences. Celles-ci sont désormais contrôlées dès la saisie. Les prescriptions exactes sont présentées dans les directives correspondantes de Swissdec.

1.4.2 Fiche employé | Date de sortie dans le passé

Task #3643 | 5064.001

Si des motifs de sortie sont saisis sur la fiche employé, il n'était pas possible de saisir une date de sortie avec effet rétroactif dans une période où le traitement de salaire était calculé. Cette erreur a été corrigée.

1.4.3 Fiche employé | Frontalier France Travail à distance

Task #5183 | 5065.000

Selon l'accord avec la France pour les frontaliers français, le «pourcentage de travail à distance» ne doit pas dépasser 40% (96 jours sur 240 pour un emploi à temps plein). Une saisie doit néanmoins être possible dans SwissSalary.

1.4.4 Fiche employé | Suppression des champs Impôt à la source

Task #3974 | 5065.000

Si une personne n'est plus soumis à l'impôt à la source, il n'est désormais plus possible de supprimer l'inscription dans les champs 'Tarif' et 'Canton'. Cela entraînait des messages d'erreur dans les déclarations ELM. La libération de l'assujettissement à l'impôt à la source ne peut être résolue que via le champ 'IS souis'.

1.4.5 Fiche employé | Impôt à la source TimeMachine

Task #3943 | 5065.000

Si une mutation est saisie sur la fiche employé dans l'onglet Impôt à la source via un champ TimeMachine, sans que le contenu de cette mutation ne reflète une modification effective, un avertissement apparaît. Ceci parce que de telles mutations peuvent influencer le calcul de l'impôt à la source.

Une mutation de données doit soit être effectuée directement sur la fiche employé, si elle est valable à partir du prochain traitement de salaire, soit être déposée uniquement dans TimeMachine. En cas de traitement via TimeMachine, la fiche employé doit rester dans son état actuel. Lors du décompte du traitement de salaire, les données de TimeMachine sont automatiquement transférées sur la fiche employé.

1.4.6 Dossier personnel | Dossier Export d'archives ZIP

Task #3725 | 5065.000

Task #5252 | 5065.000

Il est désormais possible d'exporter les documents du dossier. Pour cela, ouvrez la « Configuration de la gestion des documents SwissSalary » et marquez les types de documents que vous souhaitez exporter. Avec « Sélectionner autres », vous pouvez choisir plusieurs types de documents. En cliquant sur « Actions / Exporter en tant qu'archive zip », une page de demande s'ouvre et les types de documents sélectionnés sont repris dans le filtre de la page de demande. En outre, vous pouvez également définir des filtres sur la base du personnel dans la Request Page. Vous pouvez démarrer l'exportation en cliquant sur « OK ».

- Si aucun filtre n'est défini dans la Request Page, tous les documents de tous les collaborateurs seront exportés.
- Si un filtre sur les types de documents est placé dans la Request Page, ce type de document sera exporté pour tous les collaborateurs.
- Si un filtre est placé sur la base du personnel dans la Request Page, tous les types de documents seront exportés pour ce collaborateur.
- Si un filtre sur les types de documents et la base du personnel est activé dans la Request Page, les types de documents sélectionnés seront exportés pour ces collaborateurs.

Un fichier zip est créé avec le nom « Content », dans lequel se trouve un fichier zip séparé pour les différents types de documents.

- Le nom des fichiers zip contient le code et la description du type de document
- Le nom des fichiers à l'intérieur de chaque fichier zip est nommé [matricule]_[nom de fichier].

1.4.7 Personnel | Banque

Task #5369 | 5065.000

Le code postal et la localité sont désormais désignés séparément sur la carte Personnel Banque. Cela doit simplifier la saisie des valeurs dans le tableau NPA/localité qui se trouve derrière.

1.4.8 Employé | Muter la banque

Task #3674 | 5065.000

Lors d'une mutation sur une Banque Employee existante, seuls les champs pertinents sont automatiquement supprimés. Par exemple, lors de la modification de 'Banque' à 'Banque étrangère', l'IBAN est conservé et seul le numéro de clearing est supprimé.

1.4.9 Employé | Droits aux prestations personnaliser

Task #5127 | 5065.000

Si l'on clique sur Droits aux prestations TOUS dans la liste employé, les champs Nom, Prénom, Date de naissance ainsi que Date d'entrée et de sortie sont maintenant affichés et peuvent être filtrés. Les champs peuvent être masqués en cliquant sur Personnaliser. De plus, il est possible de choisir entre les vues Tous et Actifs.

1.4.10 Employé | Infobox Dossier personnel

Task #4130 | 5065.000

Sur la liste employé, le document le plus récent est affiché en haut de la boîte d'information Dossier personnel.

1.4.11 Eléments salaire | Erreur lors de la sélection d'un genre salaire

Task #3598 | 5064.001

La saisie d'un genre salaire avec attribution de dimensions aboutissait à une erreur. Cela a pu être corrigé.

1.4.12 Employé | Dimension du personnel

Task #3910 | 5065.000

Les colonnes 'Date d'entrée dans la comptabilisation salariale' et 'Date de sortie' peuvent désormais être affichées.

1.4.13 Employé | Fiche Adresse alternative

Task #4188 | 5065.000

La carte d'adresse alternative est souvent utilisée pour les contacts d'urgence. Sur celle-ci, il existe désormais un champ « Relation ». Dans ce champ, il est possible de saisir le lien de parenté. On peut ainsi voir quelle est la relation entre la personne ayant l'adresse alternative et le collaborateur.

1.4.14 Employé | Report Employé

Task #5236 | 5064.003

Lors de l'édition du rapport 'Fiche du personnel', certaines zones s'affichaient en se chevauchant et n'étaient donc pas lisibles. Ceci a été corrigé.

1.4.15 Employé | Historique personnel

Task #3922 | 5065.000

Les champs plus récents dans l'onglet Impôt à la source n'étaient pas représentés sur le rapport d'historique. Ceci a été corrigé.

1.4.16 Modèles de personnel | Champs développés

Task #3673 | 5064.001

Sur la fiche employé, certains champs qui n'étaient pertinents qu'avec Swissdec 4.0 ont été développés. Cela a entraîné un message d'erreur lors de l'utilisation des modèles de personnel, ce qui a pu être corrigé.

1.5 Traitement de salaire

1.5.1 TapBoard | Saisie de pile de et à l'heure

Task #4679 | 5065.000

Il est désormais possible de saisir des temps de/à dans le TapBoard grâce à la saisie par lots.

1.5.2 Traitement de salaire différé | 13ème salaire sortie

Task #5272 | 5064.003

Il n'était pas possible de générer un décompte de salaire pour les collaborateurs qui avaient quitté l'entreprise tant que les postes manquants d'EasyRapport n'avaient pas été importés dans le SwissSalary. Cette erreur a maintenant été corrigée.

Il est possible de générer un calcul de la différence entre le salaire théorique et le salaire réel ainsi que le paiement de la part du 13ème salaire, du crédit de vacances et du crédit d'heures variables, même sans postes horaires.

1.5.3 Compensation du salaire net | paramètres différents

Task #4836 | 5065.000

Nous avons désormais regroupé la logique de calcul pour « Compensation du salaire net » et « Brut pour net (BpN) » dans la fonction « Compensation du salaire net ». Cette méthode de calcul peut être utilisée dans la pratique pour les indemnités journalières d'assurance et les paiements spéciaux (cadeau d'ancienneté, bonus).

Sur chaque entrée de salaire, il est possible d'effectuer le paramétrage suivant dans le champ « Compensation du salaire net »:

- Désactivé: aucune compensation du salaire net n'est effectuée pour cette entrée de salaire.
- Activé avec l'impôt à la source: si cette option est sélectionnée, l'employeur prend en charge les cotisations de sécurité sociale et les retenues à la source de l'employé. Notre calcul s'effectue par itération des bases de la sécurité sociale et de l'impôt à la source.

Remarque: pour les indemnités journalières d'assurance, cette option est choisie dans la plupart des cas. En effet, le collaborateur ne doit pas recevoir un paiement plus élevé suite au traitement des indemnités journalières que si aucune indemnité journalière n'était traitée. Pour obtenir ce résultat, il faut tenir compte de l'assiette de l'impôt à la source pour les personnes soumises à l'impôt sur le revenu.

- Activé sans Impôt à la source: si cette option est sélectionnée, l'employeur ne prend en charge que les cotisations de sécurité sociale de l'employé. Ce calcul se fait par itération des bases de sécurité sociale.

Comment le calcul peut-il être contrôlé?

- Pour les indemnités journalières d'assurance, vous pouvez procéder comme suit:

Etablissez un décompte test pour le collaborateur sans correction des indemnités journalières ou notez le montant du salaire net. Ensuite, saisissez la correction d'indemnité journalière et la rubrique d'indemnité journalière et créez à nouveau un décompte test. Maintenant, la rubrique 1160 s'affiche automatiquement dans la zone du salaire brut avec un montant négatif. Le montant du salaire net devrait à nouveau être le même que sans correction de l'indemnité journalière. Veuillez noter que cette compensation du salaire net n'a de sens que si les indemnités journalières restent dans l'entreprise et que le traitement se fait donc via une rubrique d'indemnités journalières et une rubrique de correction d'indemnités journalières. En cas de transfert d'indemnités journalières, il convient d'utiliser une rubrique d'indemnités journalières séparée sans compensation du salaire net.

- Les paiements spéciaux (par exemple, cadeau d'ancienneté ou bonus). L'employeur prend en charge les cotisations de sécurité sociale et la retenue à la source.
 1. Créez un décompte test sans paiement spécial et notez le montant du paiement.
 2. Rapportez par exemple 1'000.00 francs avec une entrée de salaire sur laquelle l'option « Activé avec impôt à la source » est sélectionnée dans le champ « Compensation du salaire net ».
 3. Créez à nouveau un décompte test. Le montant du paiement doit maintenant correspondre au montant du paiement noté à l'étape 1 plus le montant du paiement spécial.
- Les paiements spéciaux (par exemple, cadeau d'ancienneté ou bonus). L'employeur ne prend en charge que les cotisations de sécurité sociale
 1. Utilisez une rubrique sur laquelle le champ « Compensation du salaire net » est désactivé. Etablissez un décompte test pour une personne assujettie à la QST avec laquelle, par exemple, un total de Fr. 1'000.00 est décompté et notez le montant de toutes les cotisations d'assurance sociale.
 2. Rapportez par exemple 1'000.00 francs avec une entrée de salaire sur laquelle l'option « Activé sans impôt à la source » est sélectionnée dans le champ « Compensation du salaire net ».
 3. Etablissez à nouveau un décompte test. Le montant du paiement diffère maintenant d'environ le montant noté des cotisations sociales de l'étape 1.

Remarque: plus le paiement exceptionnel est élevé, plus la différence entre les montants des étapes 1 et 3 peut être importante. En effet, le montant de la compensation du salaire net est lui-même également soumis à la sécurité sociale et à l'impôt à la source. Le revenu déterminant le taux de l'impôt sur le revenu augmente ainsi que la progression d'impôt, ce qui influence à son tour le pourcentage des tarifs de l'impôt à la source.

Jusqu'à la mise à jour 5064.000, le montant de la compensation (compensation du salaire net) n'était indiqué que lors du traitement des indemnités journalières d'assurance. A partir de la mise à jour 5064.000, le montant de la compensation pour les paiements spéciaux (BpN) est également indiqué avec la même rubrique et intégré dans les taux de l'assurance sociale et de l'impôt à la source. Il en résulte une meilleure traçabilité.

1.5.4 Traitement de slaire | Remarque sur l'acompte

Task #4069 | 5064.003

Si un traitement de salaire définitif est créé pour un Groupe décompte, un contrôle est effectué pour savoir si un traitement de salaire par acomptes a été créé au cours des trois derniers mois. Si c'est le cas, un avertissement apparaît: 'Habituellement, vous créez un acompte pour cette Groupe décompte. Voulez-vous cette fois décompter sans acompte?'

1.5.5 Traitement de salaire | Date d'alerte

Task #3944 | 5065.000

Dans la mise à jour 5063.000, un contrôle de plausibilité a été intégré pour la modification de la date de fin lors de l'établissement d'un traitement de salaire.

Désormais, le client est averti de l'adaptation par un message d'avertissement en cas de modification des deux enregistrements "Date du et/ou date au". En outre, tous les champs pertinents sont désormais affichés par défaut. Ainsi, la navigation supplémentaire ("Afficher plus") n'est plus nécessaire.

1.5.6 Traitement de salaire | Canton sans provision IS

Task #3930 | 5065.000

Lors du décompte des personnes assujetties à l'impôt à la source, le système vérifie désormais si une provision a été enregistrée pour le canton concerné. Si ce n'est pas le cas, un avertissement s'affiche.

1.5.7 Traitement de salaire | Paiement indemnités vacances à partir des journaux

Task #4771 | 5065.000

Si l'indemnité de vacances est rapporté avec un montant et qu'en même temps la même entrée de salaire est rapportée avec CHF 0.00, les deux rapports sont pris en compte. La ligne avec CHF 0.00 est prise en compte en premier, suivie de la ligne avec le montant saisi.

1.5.8 Traitement de salaire | Age de référence des femmes 65 ans au Liechtenstein

Task #4829 | 5064.002

Pour le Liechtenstein, l'augmentation progressive de l'âge de référence de la Suisse pour les femmes a été prise en compte jusqu'à présent.

Cela a pu être corrigé. Si l'âge de référence des femmes est fixé à 65 ans dans les données de base du salaire, les déductions AVS et AC sont intégralement déduites tant que l'âge de 65 ans n'est pas atteint. Dès que l'âge de 65 ans est atteint, ni la déduction AVS ni la déduction AC ne sont effectuées. Il n'est pas non plus tenu compte de la franchise.

1.5.9 Traitement de salaire | Message d'erreur Journal en écriture

Task #3647 | 5064.001

Si plusieurs personnes ont des entrées TimeMachine dans les champs 'Activité en %' ou 'Groupe de travail', une erreur se produisait lors du calcul de l'acompte ou du décompte de salaire. Cette erreur a pu être corrigée.

1.5.10 Traitement de salaire | Calcul du salaire net

Task #5301 | 5064.003

Pour les personnes à l'âge de référence avec calcul du salaire net, une valeur trop élevée était calculée pour le calcul du salaire net à partir du deuxième mois de paie. Ceci a été corrigé.

1.5.11 Fichier ISO | Structure d'adresse

Task #5628 | 5065.000

Une adaptation a été effectuée pour la structure des adresses, de sorte que les adresses contenant des caractères spéciaux ou des espaces soient correctement représentées.

1.5.12 Annuler traitement salaire | Message d'erreur Date

Task #5152 | 5064.003

Lors de l'annulation d'un traitement de salaire, un message d'erreur s'affichait parfois en raison d'une constellation de dates incorrecte. Cette erreur liée au champ Modification LPP a pu être corrigée.

1.5.13 Traitement de salaire | Ficher de paiement

Task # | 5064.001

Dans certains cas, le fichier de paiement était refusé parce qu'un regroupement contenant des informations de paiement n'était pas exporté correctement. Cette erreur a été corrigée.

1.5.14 Rapport | Message d'erreur Autorisation

Task #3714 | 5064.001

Dans certaines situations, il arrivait qu'un message concernant l'absence d'autorisation d'éditer des genres salaires apparaisse lorsqu'un texte était saisi dans le champ «N° GS» du journal de rapport. Ce message n'apparaît plus.

1.5.15 Traitement de salaire | Impôt à la source Valeur déterminante du taux

Task #4821 | 5065.000

Pour les personnes payées à l'heure et soumises à l'impôt à la source qui perçoivent d'autres revenus et qui entrent et sortent en cours de mois, les éléments salaire sont réduites aux jours d'engagement pour le calcul des bases et des taux de l'impôt à la source.

1.5.16 Impôt à la source | Détermination du taux Paiements complémentaires en un mois

Task #3964 | 5065.000

Pour les personnes assujetties à l'impôt à la source, une valeur déterminant le taux erronée était calculée dans les cantons avec un calcul annuel lorsque deux traitements de salaire étaient traités pour des paiements après la sortie avec des prestations apériodiques à la même date de décompte. Cette erreur a été corrigée.

1.5.17 Impôt à la source | Valeur déterminant le taux 0

Task #5248 | 5065.000

Lors du décompte des salaires, un message d'erreur s'affichait lorsque le salaire déterminant le taux était 0. Ce problème a pu être résolu. Il est garanti que les personnes sont incluses dans la déclaration de salaire.

1.5.18 Impôt à la source | Correction rétroactive Cantons mensuels avec course au salaire supplémentaire

Task #3939 | 5065.000

Le calcul des modifications rétroactives des tarifs pour les personnes dans les cantons avec calcul mensuel et les traitements de salaires supplémentaires sans prestations soumises à l'impôt à la source a été corrigé.

1.5.19 Impôt à la source | Correction rétroactive cantons annuels

Task #5366 | 5064.003

Dans les cantons avec calcul annuel, il n'a pas été possible de traiter une correction tarifaire rétroactive pour janvier avec le traitement des salaires de février. De même, il n'a pas été possible de traiter une correction rétroactive sur le mois d'entrée avec le deuxième traitement de salaire. Cette erreur a été corrigée.

1.5.20 Impôt à la source | deuxième correction rétroactive Obligation

Task #3931 | 5065.000

Si l'assujettissement à l'impôt à la source d'une personne était désactivé rétroactivement, puis réactivé rétroactivement un mois plus tard, la déduction de l'impôt à la source n'était pas prise en compte pour un mois. Cela a été corrigé.

1.5.21 Correction IS manuelle | Domaine d'origine

Task #13001 | 5064.001

Lors du rapport manuel de l'impôt à la source Correction des genres de salaires, la colonne Domaine d'origine est automatiquement remplie.

1.5.22 Provision de vacances | sortie en cours d'année

Task #5585 | 5065.000

Lors de départs en cours d'année, la provision pour pécule de vacances n'était pas correctement réduite après la réduction du droit aux vacances jusqu'au départ. Ceci a été corrigé.

1.6 Rapport

1.6.1 Benefit | Évaluation

Task #4934 | 5064.002

Task #4842 | 5064.002

L'évaluation des bénéfices avec l'affichage des personnes et des valeurs a encore été remaniée.

1.6.2 Benefit | Sortie Personnes

Task #3740 | 5064.001

Avec 5064.000, le décompte annuel est désormais édité dans le Benefits Report pour les IJM et les LAAC. Le fait que des personnes n'ayant pas de poste de salaire pour le domaine correspondant dans la période sélectionnée ont également été éditées a été corrigé.

La transmission ELM n'est pas concernée et ne montre que les personnes avec les postes de salaire correspondants.

1.6.3 Décompte salaire en PDF | Utilisation de caractères génériques

Task #3903 | 5065.000

Les décomptes de salaire peuvent être générées sous forme de document PDF et enregistrées dans un fichier ZIP. Les nouveaux caractères de remplacement suivants peuvent être utilisés pour la désignation des fichiers:

- %Employee_LastName% = nom de famille du collaborateur

- %Employee_FirstName% = Prénom du collaborateur
- %PostingMonth% = mois de l'enregistrement sous forme de nombre
- %PostingMonthText% = mois de l'enregistrement sous forme de texte
- %PostingYear% = année de l'écriture avec 4 chiffres

1.6.4 Décompte salaire en PDF | Texte supplémentaire

Task #5080 | 5065.000

Désormais, il est également possible d'imprimer le texte supplémentaire sur les décomptes de salaire au moyen de 'Télécharger décompte salaire en PDF'.

1.6.5 Décompte salaire | Impression Entrée et sortie

Task #3983 | 5065.000

Dans les Données de base salaires, dans la section Décompte salaire, il est possible de faire un choix séparé concernant l'impression des données Date d'entrée et/ou de sortie sur le décompte salaire. Les données imprimées sont celles qui sont actuellement inscrites sur la fiche employé. Jusqu'à présent, l'impression n'était effectuée que si elle concernait le mois en cours.

1.6.6 Traitement de salaire | List des paiements en espèces

Task #3942 | 5065.000

Lorsqu'un utilisateur créait la liste des paiements en espèces avec un filtre de Groupe de décompte, le résultat n'était pas le même si la liste des paiements en espèces était prévisualisée ou directement imprimée. Avec l'aperçu, un message d'erreur «Pas d'accès aux collaborateurs sans Groupe décompte» apparaissait. Ce problème a pu être résolu.

1.6.7 Fiche Rapport d'activité | Texte supplémentaire

Task #3690 | 5065.000

Il est possible de choisir un texte supplémentaire qui sera imprimé sur la Fiche Rapport d'activité.

1.6.8 Certificat de salaire | Langue du lieu de travail

Task #13013 | 5064.001

Lors de l'établissement des certificats de salaire, le code linguistique du lieu de travail est pris en compte pour les textes du système.

1.6.9 Certificat de salaire | Message d'erreur création

Task #5072 | 5064.002

Lorsque des certificats de salaire avec plusieurs pages étaient créés pour un grand nombre d'employés, le message «Rendering output for the report failed and the following error occurred: Stream was too long» apparaissait. Les certificats de salaire peuvent désormais être préparés sans ce message.

1.6.10 Certificat de salaire | Textes de remarques

Task #4833 | 5064.002

Avec la QualityRelease 5064.001, il a été mis en œuvre que le code linguistique du lieu de travail est déterminant pour les textes système sur le certificat de salaire. Cela a maintenant été étendu aux rubriques mentionnées dans les remarques du chiffre 15.

1.6.11 Certificat de salaire | Arrondir les montants

Task #4941 | 5064.002

Le certificat de salaire (papier) ne doit indiquer que des montants en francs entiers. Le chiffre 11 Salaire net, qui est déterminant pour la déclaration d'impôt, doit être arrondi au franc le plus proche. Le calcul rétroactif du chiffre 1 au chiffre 11 a donné lieu dans certains cas à une différence d'arrondi de +/- CHF 1.00, qui a été indiquée dans le chiffre 1. L'arrondi est désormais pris en compte dans les chiffres 2 à 7. Les montants en centimes sont transmis à l'administration fiscale via le code-barres 2 D, comme c'était le cas jusqu'à présent.

1.6.12 Certificat de salaire | Déduction Impôt à la source

Task #5566 | 5065.000

Si, pour une personne, seule une correction de l'impôt à la source est traitée au cours d'une année civile et que le salaire imposable est égal à 0, un certificat de salaire peut être appelé. Une transmission par ELM n'est toutefois pas possible en raison d'une restriction de schéma prédéfinie.

1.6.13 Certificat de salaire | Champ supprimé

Task #4983 | 5065.000

Sur le formulaire de certificat de salaire, un petit carré a été imprimé en bas à droite, qui n'est pas prévu sur le modèle de l'administration fiscale. Celui-ci a donc été supprimé.

1.6.14 Décompte Impôt à la Source/Cantonon | Total Provision

Task #5490 | 5065.000

Si le décompte IS était établi mensuellement pour un canton avec un calcul annuel, la somme de la commission de perception n'était pas affichée correctement en cas de changement de tarif en cours d'année.

1.6.15 Attestation d'impôt à la source | Valeurs

Task #3959 | 5064.002

L'Attestation de l'impôt à la source pour les collaborateurs soumis à l'impôt à la source a été entièrement remaniée.

L'ancienne version était établie sur la base des déclarations ELM effectuées (XML), la nouvelle évaluation se réfère aux postes de salaire effectivement comptabilisés et à la liste des salaires en cours. L'évaluation est obligatoire pour les collaborateurs assujettis à l'impôt à la source et imposés à la source dans le canton de Genève, elle est facultative pour les collaborateurs des 25 autres cantons imposés à la source.

1.6.16 Attestation d'impôt à la source | Aperçu

Task #4828 | 5064.002

Le rapport Attestation d'impôt à la source n'a été édité qu'avec les données «Envoyer au PDF» et «Imprimer». Avec «Aperçu», le rapport ne pouvait pas être généré. Nous avons corrigé cela.

1.6.17 Salaires non soumis AVS | Intitulés de colonnes

Task #4847 | 5065.000

Dans le rapport 'Salaires non soumis AVS', les champs Salaire exonéré de l'AVS et Salaire exonéré de l'AC n'étaient pas affichés séparément en français et en italien. Les champs sont désormais correctement affichés.

1.6.18 Liste des absences | En-têtes de colonnes

Task #5310 | 5065.000

Sur le rapport 'Liste des absences', les titres des colonnes sont tirés des traductions. Si aucune traduction n'est disponible, la description est utilisée.

1.6.19 Liste des différences | Entrées et sorties

Task #3981 | 5065.000

Le rapport «Liste des différences entre le temps théorique et le temps réel» affiche les données complètes pour les collaborateurs ayant plusieurs dates d'entrée et de sortie dans les périodes passées.

1.6.20 Liste autmentation salaire | Regroupement

Task #12917 | 5064.001

Désormais, la liste des augmentations de salaire peut également être créée dans le cloud selon le regroupement souhaité.

1.6.21 Compte salaire personnel | Date de décompte en cours d'année

Task #5538 | 5065.000

L'édition des valeurs lors de l'exploitation pluriannuelle du compte salaire personell sur la base de la date de décompte définie a été corrigée.

1.6.22 Compte salaire personnel A4 | Temps de préparation

Task #5140 | 5065.000

Le temps de préparation du rapport pers. Compte de salaire annuel a été optimisé.

1.6.23 Attribution équip. personnel | Message d'erreur

Task #13021 | 5064.001

Le rapport Attribution équip. personnel peut être généré. Le message d'erreur dû à des paramètres incorrects a été corrigé.

1.6.24 Impôt sur les salaires Liechtenstein | Excel

Task #12995 | 5064.001

La liste des salaires pour la déclaration de l'impôt sur les salaires dans la Principauté de Liechtenstein sera désormais préparée sous forme d'exportation Excel à partir de 2025 (année fiscale 2024). Jusqu'à présent, il s'agissait d'un rapport fastidieux avec la possibilité d'un décompte trimestriel ainsi qu'une récapitulation par commune.

Désormais, à partir du 01.01.2025 (pour l'année fiscale 2024), les données seront transférées sous forme de liste de salaires électronique dans Excel et pourront ensuite être téléchargées directement sur le site Internet de l'administration fiscale.

1.6.25 Rapport liste de vacances | Fonction diviseur

Task #4774 | 5065.000

Sur le rapport Liste des vacances, la fonction 'Diviseur heures / jours' a été supprimée.

1.6.26 Rapport Détail des absences | Période

Task #3988 | 5065.000

La préparation du rapport 'Détail des absences (3009172, SwS Absence Detail)' a été retravaillée. Il est désormais possible de saisir la période de manière dynamique. Lors de la saisie de la date de fin, la date de début est automatiquement remplie avec +19 semaines et inversement.

1.6.27 Impôt sur les salaires Liechtenstein | Adresse

Task #3882 | 5065.000

Lors du décompte de l'impôt sur les salaires au Liechtenstein, la représentation dans les différentes colonnes n'était pas effectuée correctement pour une désignation de rue avec des caractères spéciaux. Cela a été corrigé.

1.6.28 Statistiques hospitalières | Ajustements 2025

Task #3655 | 5064.001

Les statistiques hospitalières ont changé pour 2025. Les exigences et les nouveaux champs ont été adoptés.

1.7 Déclaration de salaire

1.7.1 Annoncer salaire | Benefit plusieurs contrats

Task #4859 | 5064.002

Les déclarations ELM pour les Benefits (IJM et LAAC) prennent à nouveau en charge plusieurs contrats pour le même domaine.

Les clients ayant plusieurs contrats LAAC peuvent désormais effectuer les déclarations sans intervention manuelle sur le dispositif de déclaration des avantages.

Les différents contrats ne doivent plus être déclarés individuellement, mais peuvent être sélectionnés ensemble et envoyés avec une déclaration ELM.

1.7.2 Annoncer salaire | IS Valeur déterminant le taux Salaire médian

Task #3814 | 5064.002

Lors de la transmission de l'impôt à la source des personnes avec la catégorie salaire médian, le salaire médian actuel du canton IS est désormais pris en compte dans la transmission comme valeur déterminant le taux. Si la valeur déterminant le taux dans le traitement des salaires est supérieure au salaire médian, c'est alors la valeur effectivement appliquée qui est prise en compte.

1.7.3 Swissdec | Frontaliers IT

Task #5316 | 5065.000

Pour les frontaliers italiens, l'État définit désormais ceux qui doivent être déclarés 1x par an avec la déclaration des frontaliers et ceux qui ne doivent pas l'être. Les salariés à déclarer doivent être marqués dans le domaine de l'impôt à la source avec le drapeau «Déclaration fiscale transfrontalière». Seuls ces derniers seront alors pris en compte dans la déclaration des frontaliers.

Pour qu'un collaborateur puisse entrer dans la déclaration des frontaliers Italie, les conditions suivantes doivent être remplies:

- «QS Canton»: TI, GR ou VS

- «Date d'entrée»: après le 17.07.2023
- «Pays de départ»: IT
- «Déclaration fiscale transfrontalière»: Oui

1.7.4 Frontalier Italie | Développer l'examen

Task #5057 | 5065.000 [5061.400]

Les travailleurs frontaliers italiens sont dès à présent inscrits dans la déclaration des travailleurs frontaliers si un traitement de salaire a été décompté pour cette personne dans cette période et si la case «Déclaration fiscale transfrontalière» est cochée. La date d'entrée doit impérativement être remplie pour que le salarié soit inscrit dans la déclaration des frontaliers.

Les champs obligatoires pour les frontaliers italiens sont les suivants:

- 1.) Pays de départ
- 2.) Lieu de naissance
- 3.) Date d'entrée
- 4.) Déclaration fiscale transfrontalière

Les champs obligatoires pour les frontaliers français sont :

- 1.) Pays de départ

1.7.5 Annoncer salaire | Frontalier Italie Sélection

Task #12620 | 5064.001

Pour les frontaliers italiens, l'État définit désormais ceux qui doivent être déclarés 1x par an avec la déclaration des frontaliers et ceux qui ne doivent pas l'être. Les salariés à déclarer doivent être marqués dans le domaine de l'impôt à la source avec le drapeau "Déclaration fiscale transfrontalière". Seuls ces derniers seront alors pris en compte dans la déclaration des frontaliers.

Pour qu'un collaborateur puisse entrer dans la déclaration des frontaliers Italie, les conditions suivantes doivent être remplies :

- "QS Canton": TI, GR ou VS
- "Date d'entrée": après le 17.07.2023
- "Date de départ de Suisse": IT
- "Déclaration fiscale transfrontalière": Oui

1.7.6 Annoncer salaire | Commission de perception

Task #13002 | 5064.001

Le XML a été adapté afin que la commission de perception soit également prise en compte en cas de cessation rétroactive de l'assujettissement à la retenue à la source.

1.7.7 Annoncer salaire | Infobox Contrat

Task #3766 | 5064.001

La longueur des champs pour l'infobox et l'indication des formats de contrat a été étendue.

1.7.8 Annoncer salaire | Format ID

Task #4827 | 5064.002

Pour une déclaration de remplacement, l'ID de la déclaration qui a été communiquée par le canton est enregistrée dans un nouveau format afin de garantir le traitement par le canton.

1.7.9 Annoncer salaire | Statistique OFS

Task #5412 | 5065.000

Dans 'Annoncer salaire', l'option 'Statistiques' a été rebaptisée 'Statistiques OFS'. Cela permet de concrétiser de quelles statistiques il s'agit. Vous trouverez de plus amples informations sur l'étendue de la déclaration statistique dans les directives Swissdec 5.0 sous <https://www.swissdec.ch/elm>.

1.8 Interfaces

1.8.1 SAP Business One | Basé sur Excel

Task #5071 | 5064.003

Une interface de comptabilité financière basée sur Excel (.xlsx) est désormais disponible pour SAP Business One.

1.8.2 Logib | Formations

Task #5239 | 5065.000

Pour les collaborateurs avec la formation attribuée 'Formation professionnelle supérieure Master' ou 'Formation professionnelle supérieure Bachelor', le code correspondant manquait dans l'évaluation Logib. Cela a été corrigé.

1.8.3 UKA|Sunet | Calcul des salaires

Task #4860 | 5064.003

Une modification de salaire sur la fiche employé ou via TimeMachine est transmise lors de la déclaration de sinistre et lors de la transmission des données avec les interfaces.

1.8.4 Rapports généraux | SwissSalary from Excel

Task #3604 | 5064.001

L'importation de données sur des champs optionnels entraînait un comportement erroné dans le domaine des champs de salaire. Cela a pu être corrigé.

1.8.5 Statistiques hospitalières | Numéro de version

Task #5194 | 5064.003

Dans la première ligne « SX : avis de livraison », la version de l'interface (colonne 2) a été corrigée à 5.

1.9 Administration

1.9.1 Données de base salaires | IS Jours de travail CH effectifs GS

Task #3980 | 5065.000

Le champ 'IS jours de travail CH effectifs GS' n'est plus utilisé et n'existe désormais plus dans les Données de base salaires.

1.9.2 Genre de salaire avec compensation du salaire net | Itération de l'impôt à la source

Task #3680 | 5064.001

Avec 5064.000, l'ancien calcul brut/net a été remplacé. Avec l'itération de la compensation du salaire net existante, l'impôt à la source était à chaque fois également inclus dans l'itération. Cela peut désormais être sélectionné pour les GS. Choisissez sur le genre de salaire qui doit être traité avec la compensation du salaire net si celui-ci doit être pris en compte dans le calcul avec ou sans itération de l'impôt à la source.

1.9.3 Copier GS | Groupe de mandants Matrice d'enregistrement

Task #5394 | 5064.003

Si plusieurs mandants se trouvent dans un groupe de mandants, les GS sont synchronisées. Les matrices d'écritures enregistrées sur les types d'écritures ne sont pas incluses dans cette synchronisation, car elles peuvent être différentes.

Si un GS avec une matrice d'écriture est maintenant copiée dans le mandant 1, le GS est également générée dans le mandant 2. Les matrices d'écritures spécifiques au mandant seront ensuite déposées sur les GS copiés. Pour la rubrique copiée dans le mandant 1, cela signifie que la matrice d'écriture du mandant 1 est déposée, mais pour la rubrique dans le mandant 2, la matrice d'écriture du mandant 2 est prise en compte.

1.9.4 Traduction des genres de salaires | Autorisations

Task #3802 | 5064.001

Lorsqu'un utilisateur s'est vu attribuer l'enregistrement d'autorisation 'SWS SETUP' ou 'SWS SETUP LIGHT' et qu'il a voulu créer, modifier ou supprimer des traductions de genre de salaire, un message s'est affiché concernant l'absence d'autorisation pour la table '3009119 SwS Translation'. Nous avons complété les deux enregistrements d'autorisation avec les autorisations nécessaires.

1.9.5 Supprimer GS | Supprimer l'obligation de Benefit

Task #3672 | 5064.001

Lors de la suppression d'entrées de salaire, l'entrée dans l'assujettissement aux entrées de salaire est également supprimée.

De nouvelles entrées de salaire peuvent être saisies avec un numéro qui a déjà existé mais qui a été supprimé.

De nouvelles entrées de salaire peuvent être créées via la fonction de copie, avec un numéro qui existait déjà mais qui a été supprimé.

1.9.6 Benefit | Genres de salaire de l'employé et de l'employeur

Task #4878 | 5065.000

Genre de salaire de l'employeur et de l'employé: il est désormais possible de sélectionner ici tous les genres de salaire sauf les genres de salaire de type fictif, le type de calcul n'a pas d'importance. Les GS avec des obligations en matière d'assurances sociales et/ou d'impôt à la source seront calculées correctement dès que tous les domaines d'assurances sociales auront été transférés dans Benefit. D'ici là, nous déconseillons de déposer de telles GS.

1.9.7 Benefit | Droits aux prestations

Task #3622 | 5064.001

Les codes dans la liste de la couverture des prestations ne sont pas traduits correctement dans le code de mise à niveau pour les utilisateurs français. Cela a été corrigé.

1.9.8 Benefit Paramètre | Contrat rétroactif

Task #5023 | 5065.000

Dans l'installation des avantages sociaux sous 'Benefit Contrat Lignes', il est possible de créer ou de modifier un contrat de manière rétroactive. Jusqu'à présent, cela n'était pas possible dès qu'il y avait des postes de salaire dans une période.

1.9.9 Swissdec | Version 5.3

Task #5182 | 5065.000

SwissSalary dispose de la certification Swissdec 5.3, qui comprend la déclaration du télétravail pour les frontaliers français.

Pour que la transmission soit effectuée avec Swissdec 5.3, il faut l'activer dans les données de base des salaires sous le domaine 'Swissdec'.

1.9.10 Organisation | Mise à jour des tarifs de l'impôt à la source

Task #5193 | 5065.000

Lors de l'importation des tarifs de l'impôt à la source via Administration / Organisation avec Installer toutes les mise à jour du Store, les tarifs jusqu'à l'année précédente ne sont plus supprimés, mais 4 années précédentes sont laissées. Cela devrait permettre de réduire le nombre de messages d'erreur liés à l'absence de tableaux de barèmes pour les paiements ultérieurs sur plusieurs années.

1.9.11 Organisation | Données de base banque Version 3.0

Task #4777 | 5065.000

La nouvelle version 3.0 de l'API Rest de base bancaire de SIX Group est utilisée, car la version 2.1 actuelle n'est disponible que jusqu'en novembre 2025.

1.10 KLE

1.10.1 KLE | Salaire TimeMachine

Task #4173 | 5064.002

Lors de la transmission de l'histoire du salaire annuel, KLE accède à d'éventuelles entrées dans TimeMachine et au salaire de la fiche employé.

1.10.2 KLE | Indemnités journalières Date

Task #4884 | 5064.002 [5061.302]

Une modification de la Suva (éventuellement un nouveau framework) a fait que les champs «Date du» et «Date au» pour les indemnités journalières sont désormais envoyés avec un fuseau horaire. Ceci a été mal interprété par BC. Ce problème a été résolu en modifiant les types de données.

1.10.3 KLE | Rapport sur les indemnités journalières

Task #4030 | 5064.003

Le rapport d'indemnités journalières peut être édité soit de manière anonyme sans données personnelles, soit avec les données personnelles. Si l'option anonyme sans données personnelles est choisie, les données relatives à la personne accidentée ou malade sont supprimées et le compte bancaire sur lequel l'indemnité journalière est versée n'est pas indiqué.

1.10.4 KLE | Informations privées sur les collaborateurs

Task #5591 | 5065.000

Avec le 'declare', l'adresse e-mail privée, le numéro de téléphone privé ainsi que le numéro de portable privé sont désormais également transmis à l'assureur, à condition que ces données soient gérées sur la carte personnelle.

1.10.5 KLE|UKA|SUNET | des allocations familiales supplémentaires

Task #5284 | 5064.003

Jusqu'à présent, seules les GS des allocations familiales légales étaient fournies comme allocations familiales pour le calcul des indemnités journalières. Désormais, les GS des allocations familiales supplémentaires sont également prises en compte.

1.11 SwissSalary EasyRapport

1.11.1 Easy Rapport | Affichage Vacances Droit et solde

Task #5259 | 5064.003

Lors d'un traitement de salaire ouvert, un solde erroné était à chaque fois édité après l'exécution d'un transfert EasyRapport. Cette erreur a été corrigée. Pendant un traitement de salaire ouvert, les postes actuels ne sont désormais plus pris en compte dans le transfert EasyRapport.

1.12 SwissSalary Direct

1.12.1 Téléchargement Direct de documents | Notification par e-mail

Task #3662 | 5064.002

La synchronisation Direct n'a pas déclenché de notifications par e-mail lorsque l'envoi a été effectué à partir du dossier personnel ou que des documents ont été téléchargés via Zip-Archiv. L'envoi direct des fiches de salaire, du certificat de salaire et de la carte de rapport n'a jamais été concerné.

1.12.2 Envoi Direct | Décompte salaire

Task #3718 | 5065.000

Les décomptes de salaire peuvent être préparées en arrière-plan et envoyées vers le portail SwissSalary Direct. Cette fonction est utile lorsqu'un grand nombre de documents doivent être préparés et envoyés, car elle permet de les exécuter à un moment précis, sans que cela n'affecte les autres utilisateurs du système. Pour cela, il faut appeler le rapport du Décompte salaire et choisir «Envoyer», puis sélectionner «Planifier» dans la liste de sélection. La page «Planifier le rapport» s'ouvre ensuite, où l'on peut définir le moment d'exécution souhaité.

Dès que la tâche est exécutée, cela s'affiche dans le centre de rôle sous la tuile (Factbox) «Boîte de réception état».

1.12.3 Envoi Direct | taille maximale du document

Task #3789 | 5065.000

La taille maximale de téléchargement des documents vers SwissSalary Direct est de 7,25 MB. Cette limite est déjà vérifiée sur le site de SwissSalary, un message s'affiche et le téléchargement est empêché.

Désormais, le processus ne sera plus interrompu dans son intégralité, mais seuls les fichiers trop volumineux ne seront pas téléchargés.

1.12.4 Envoi Direct | Toutes les personnes enregistrées

Task #4027 | 5065.000

Le message de l'envoi SwissSalary Direct des Fiche de rapportage et des Décomptes de salaire a été adapté de manière analogue à l'envoi des certificats de salaire. Si toutes les personnes sont enregistrées et qu'il ne reste aucun document à imprimer, le message 'Tous les Décomptes de salaire sélectionnés ont été envoyés à SwissSalary Direct et il n'y a plus rien à afficher' ou 'Tous les journaux de rapportage sélectionnés ont été envoyés à SwissSalary Direct et il n'y a plus rien à afficher' s'affiche désormais.

1.12.5 Envoi Direct | Confirmation de l'impôt à la source

Task #5075 | 5065.000

L'attestation d'impôt à la source peut désormais être chargée sur SwissSalary Direct.

1.12.6 Synchronisation Direct | Message d'erreur

Task #4799 | 5064.002

La synchronisation a été adaptée pour permettre l'envoi de documents au moyen de la file d'attente des tâches.

1.12.7 SwissSalary Direct | Notifications lors du téléchargement de documents

Task #3662 | 5064.001

Une synchronisation directe n'a pas déclenché de notifications par e-mail pour les documents téléchargés depuis le dossier personnel.

Les notifications par e-mail sont toujours envoyées lorsqu'un rapport est exécuté et que le paramètre « Envoyer à SwissSalary Direct » est activé.

- Décompte de salaire
- Journal des rapports
- Importer une archive ZIP dans le dossier

1.13 Informations techniques

1.13.1 Enregistrement du locataire | Anglais

Task #2764 | 5064.003

Les données d'un nouvel environnement peuvent désormais être initialisées en anglais.

1.13.2 Liste genre salaire | Restrictions d'utilisation

Task #4998 | 5064.003

Task #5896 | 5065.000

Lors de l'appel de la liste des genre salaire, un message d'erreur apparaissait pour les utilisateurs avec des restrictions de mandant. Cette erreur a été résolue. De plus, les adaptations des genre salaire ne sont possibles que si un utilisateur dispose des autorisations correspondantes dans tous les mandats du groupe de mandants.

1.13.3 SaaS Setup Steps | Séries de numéros ISO et KLE

Task #4783 | 5065.000

Lorsqu'un nouveau locataire SaaS est mis en place, d'autres données sont ajoutées en plus de l'enregistrement du locataire et de l'importation Sys-Init. Désormais, des séries de numéros pour ISO et KLE sont également créées.

1.13.4 Erreur de licence | Objets Insights

Task #4794 | 5064.002

Pour les clients OnPrem avec la version BC23, BC24 ou BC25, il pouvait arriver qu'un message d'erreur de licence apparaisse lors de la création de nouveaux mandants ou lors de l'installation. Cela se produisait lorsque la licence ne contenait pas d'objets Insights.

L'événement qui provoquait ce comportement a été adapté de manière à ce que cet événement ne soit plus exécuté en cas d'absence de licence.

Insights en tant que module n'existe pas pour OnPrem, cet événement n'est donc pas pertinent pour les clients OnPrem.

1.13.5 Upgrade Tags | Migration

Task #4825 | 5064.002

Le placement des balises de mise à niveau a été optimisé et on a veillé à ce que les balises de mise à niveau soient correctement placées.

1.13.6 REST Création de la fiche personnelle | Message d'erreur

Task #4881 | 5064.002

Lors de la création d'un employé avec une requête POST vers le point final /employees-REST, un message d'erreur apparaissait si la tranche de décompte (AllocationGroup) était indiquée dans le corps de la requête. Ce problème a été corrigé.

1.13.7 Benefit contrat | PTE

Task #5392 | 5064.003

Les entités Benefit sont désormais également accessibles pour les PTE.

1.13.8 Nouvel événement | Certificat de salaire chiffre 12

Task #5507 | 5064.003

Nous avons ajouté un nouveau point de déclenchement pour le certificat de salaire.

Grâce à cet événement, il nous est possible de modifier à peu de frais la position 12 (déduction de l'impôt à la source) dans le certificat de salaire pour les PTE et les partenaires lorsque des souhaits de clients apparaissent dans ce domaine.

2 Update 5065.000 | Systemadmin

2.1 SwissSalary-Homepage | Téléchargement d'objets et application

Je travaille dans le Cloud SaaS de Microsoft Dynamics 365 Business Central (en ligne). Dois-je aussi télécharger et installer les objets sur le site ?

Non.

Sur notre site Web, vous trouverez uniquement les objets et applications pour les versions installées (sur site). Vous pouvez actualiser vos applications directement à l'intérieur de la solution SaaS [actualiser](#).

Nous vérifions les adaptations spécifiques aux clients (ce qu'on appelle les PTE : extensions spécifiques au client) en permanence et avant chaque mise à jour. Elles devraient donc être disponibles comme d'habitude sans aucune action supplémentaire de votre part une fois la mise à jour exécutée. Vous ne devez pas les actualiser.

Comment accédez-vous à la zone client de SwissSalary (exclusivement pour les clients et partenaires SwissSalary onPrem) ?

Via <https://swisssalary.ch> vous arrivez sur notre site. Cliquez en haut à droite sur Connexion.

Connectez-vous à l'aide des informations de connexion spécifiques à votre entreprise (adresse e-mail). Sélectionnez ensuite la mise à jour NAV (Clients SwissSalary BC/NAV) ou la mise à jour CONSTRUCTION (clients SwissSalary BAU).

Les dernières mises à jour et correctifs à télécharger vous y sont proposés. (SwissSalary onPrem).

Quels autres documents pouvez-vous télécharger ?

Outre la dernière mise à jour, les correctifs logiciels les plus récents (s'ils sont disponibles) sont téléchargés et installés dans SwissSalary. Vous restez ainsi au fait des dernières nouveautés concernant les objets (recommandé).

La bibliothèque des manuels actuels et d'autres informations sur SwissSalary sont actualisées et complétées en permanence, puis publiées via <https://learn.swisssalary.ch/FR/>.

Nous avons également créé un portail avec des questions les plus fréquemment posées dans Support sur la page SwissSalary Frequently Asked Questions (FAQ) et nous continuons à l'améliorer.

Comment télécharger un fichier depuis Internet ?

Cliquez sur l'icône correspondante et le téléchargement démarre aussitôt (vous trouverez ensuite le fichier sous "Téléchargements"):

Serai-je informé des nouveautés SwissSalary ?

Nous communiquons sur les canaux les plus divers, par exemple Viva Engage (SwissSalary Partner Network), via la newsletter, le site web et via les actualités du Centre de Rôles.

Avez-vous des questions concernant notre site Web ou le téléchargement ?

Veuillez contacter votre partenaire Dynamics 365, envoyez-nous un message électronique à l'adresse support@swisssalary.ch ou appelez notre assistance téléphonique au +41 (0)31 / 950 07 77. Nous serons ravis de vous conseiller!

2.2 Charges/Actualiser les mises à jour et Hotfixes

Ces éclaircissements valent uniquement pour les clients qui ont installé les versions (sur site).

1. Téléchargez les objets conformément aux descriptions du chapitre précédent.

REMARQUES IMPORTANTES:

Le manuel utilisateur se trouve sous <https://learn.swisssalary.ch/FR/>.

REMARQUES IMPORTANTES:

Le manuel utilisateur se trouve sous <https://docs.swisssalary.ch>.

Veuillez vérifier auprès de votre partenaire Dynamics 365 si les ajustements spécifiques au client ont été réalisés. Ils pourraient être perdus si la mise à jour n'a pas été sauvegardée au préalable.

ASTUCE:

Nous vous recommandons de sauvegarder vos données avant de procéder à la mise à jour. Cette précaution n'est généralement pas absolument nécessaire, mais peut s'avérer utile pour des raisons de sécurité.

2. Décomprimez le fichier d'objet / de l'application avec WinZip.

3. Ouvrez Dynamics 365 Business Central / Microsoft Dynamics NAV et avec Maj+F12, allez dans Object Designer (Extras -> Object Designer).

Vous voyez maintenant tous les objets qui sont disponibles dans votre base de données BC/NAV.

4. Allez dans Fichier -> Importer.

5. Indiquez le chemin d'accès où vous avez enregistré le fichier FOB/de l'application. Le système tente maintenant de charger le fichier.

6. Une information apparaît ensuite sur l'écran. Confirmez IMPÉRATIVEMENT en cliquant sur OK ou sur Non.

REMARQUE:

Ouvrez TOUJOURS la feuille de calcul d'importation!

7. La feuille d'importation s'ouvre.

REMARQUE IMPORTANTE:

Cliquez ici IMPÉRATIVEMENT sur REPLACE ALL ! Cliquez ensuite sur OK et le processus de chargement démarrera !

Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), le message suivant apparaît également (veuillez confirmer en sélectionnant "Force"):

Dans RTC Client (à partir de NAV 2015), une synchronisation est automatiquement requise; veillez à toujours confirmer ce message en cliquant sur OUI :

8. Les objets sont maintenant dans votre base de données. Une fois l'installation effectuée, le message final suivant s'affiche:

REMARQUES IMPORTANTES:

Après les avoir chargés, nous recommandons de compiler les objets SwissSalary (F11). Veuillez définir un filtre (7) sur **Sws*** dans la liste de la version (F7) et assurez-vous que "**All**" est sélectionné à gauche. Nous attirons votre attention sur le fait que le service BC/NAV doit si possible être redémarré. Généralement, cette opération ne peut être exécutée que par l'administrateur disposant des autorisations adéquates (à lancer uniquement pendant les périodes creuses, quand aucun utilisateur n'est plus connecté).

IMPORTANT:

Dans l'environnement sur site, nous n'offrons AUCUNE prise en charge pour l'importation des applications. Adressez-vous directement à votre partenaire Dynamics 365.

9. Processus de mise à jour

Après avoir chargé les objets avec succès, revenez au menu principal, dans le Centre de rôles de SwissSalary.

Cliquez sur la rubrique Personnel (fiche employé). Le système procède automatiquement à l'actualisation de la mise à jour. L'ouverture du menu principal pour l'actualisation de la mise à jour doit impérativement être exécutée par un collaborateur détenant des droits d'administrateur. Faute de quoi, la mise à jour ne pourra être actualisée. Vous recevrez un message indiquant que le processus a bien été effectué dès que c'est terminé.

Vous trouverez un historique des mises à jour sous Centre de rôles -> Organisation, dans lequel toutes les versions de mise à jour correctement chargées sont recueillies.

Le processus d'actualisation des mises à jour doit impérativement être lancé après chaque mise à jour / Quality Release.

Dans le tableau Excel, vous pouvez voir les objets qui viennent d'être créés ou qui ont été modifiés. Vous trouverez ces objets et ceux qui se trouvent dans la zone d'accès restreint Partenaire sur notre site Web.

Explications concernant les types:

- 1 = Table
- 3 = Report
- 4 = Dataport
- 5 = Codeunit
- 6 = XMLport
- 7 = MenuSuite
- 8 = Page
- 9 = Query

Si vous avez besoin d'éclaircissements, adressez-vous directement à votre partenaire Dynamics 365 ou contactez notre assistance.

2.3 Ensemble d'autorisation

À partir de 5062.000, les enregistrements d'autorisation SWS sont automatiquement mis à jour directement avec le processus de migration de mise à jour. La rubrique "Autorisations NAV" n'est plus disponible dans l'organisation SwissSalary et la mise à jour du Store pour les ensembles d'autorisations n'a plus besoin d'être exécutée manuellement. Vous identifierez les ensembles d'autorisations SWS que nous délivrons à l'aide du type "System". Les SUPER utilisateurs ne peuvent plus modifier ces ensembles. Si vous souhaitez créer des droits d'accès spécifiques, vous devez copier un ensemble d'autorisations, procéder aux ajustements dans l'ensemble d'autorisations copié et l'attribuer aux utilisateurs correspondants (nous recommandons cette procédure depuis toujours). Un ensemble d'autorisations copié sera automatiquement associé au type "Défini par l'utilisateur".

Code précédent	Nouveau ensemble d'autorisation	Nom	Art	Nom d'extension	Description
SWS-BUDGET-EDIT	SWS BUDGET PROCESS	Budget - Edit and Process	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour créer des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
SWS-BUDGET-READ	SWS BUDGET READ	Read Budget Data	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour lire des structures budgétaires, des budgets FTE, des budgets dans les montants et prévisions.
SWS-BUDGET-SETUP	SWS BUDGET SETUP	Admin. Budget Module	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est utilisé pour procéder à des paramétrages dans le module SwissSalary Budget. Ensemble d'autorisations classique pour le gestionnaire de salaire.
SWS-EE EDIT	SWS PROCESS	Employee Edit and Run Payroll	System	SwissSalary 365	Cet ensemble d'autorisations est classiquement attribué au gestionnaire de salaire qui doit remplir toutes les fonctions couvertes par la comptabilité salariale. L'utilisateur peut modifier, supprimer, insérer des données dans

					SwissSalary, mais ne peut modifier les données salariales de base.
SWS-EE READ	SWS READ	Read Employee Data	System	SwissSalary 365	Identique à l'ensemble d'autorisations SWS PROCESS, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées. Droits de lecture uniquement.
SWS-HR EDIT	SWS HR PROCESS	Edit HR (Dynamics 365)	System	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Avec cet ensemble d'autorisations, les données peuvent être modifiées, supprimées et insérées dans le PIS.
SWS-HR READ	SWS HR READ	Read HR (Dynamics 365)	System	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Droits de lecture uniquement.
SWS-HR SETUP	SWS HR SETUP	Admin.HR Module (Dynamics 365)	System	SwissSalary 365	Module complémentaire PIS (système d'informations du personnel). Avec cet ensemble d'autorisations, des configurations peuvent être effectuées dans le PIS. Gestionnaire de salaire de RH classique.
SWS-KLE EDIT	SWS KLE PROCESS	KLE - Edit and Process	System	SwissSalary 365	Avec cet ensemble d'autorisations, les cas KLE peuvent être remaniés. Quand cet ensemble d'autorisations est accordé, l'ensemble d'autorisations SWS PROCESS ou SWS READ doit également être accordé.
SWS-KLE READ	SWS KLE READ	Read KLE Data	System	SwissSalary 365	Identique à l'ensemble d'autorisations SWS KLE PROCESS, sauf que les données peuvent seulement être consultées, mais pas modifiées. Droits de lecture uniquement.
SWS-ALL	SWS LOGIN	Login Permissions	System	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations spécifique qui doit être attribué à chaque utilisateur SwissSalary. Avec la fonction 'Décompte salaire', le système requiert des informations 'indirectes' sur tous les mandants (contrôle de licence, nombre de collaborateurs pour lesquels le décompte salaire a déjà été effectué dans la base de données générale. Par conséquent, aucune donnée n'est consultable par les mandants restreints).
SWS-POST	SWS POSTING	Payroll Posting	System	SwissSalary 365	Selon les directives du SOX, le gestionnaire de salaire n'est pas autorisé

					<p>à 'comptabiliser le salaire'. Cet ensemble d'autorisations peut être attribué à un utilisateur dans la COFI exclusivement en charge de la comptabilisation salariale.</p> <p>IMPORTANT : Cet utilisateur doit évidemment aussi être activé dans SwissSalary, sous Configuration -> Configuration -> Utilisateur ou, dans la version RTC, sous Gestion SwissSalary-> Utilisateur.</p>
SWS-ST EDIT	SWS SALARY TYPE EDIT	Edit Salary Types	System	SwissSalary 365	Accès illimité pour modifier les genres de salaire. Avec cet ensemble d'autorisations, il est possible de créer, modifier et supprimer des genres de salaire.
SWS-SETUP	SWS SETUP	Admin. SwS Module	System	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations classique pour gestionnaire de salaire.
SWS-SETUP-LIGHT	SWS SETUP LIGHT	Admin. SwS Without User Setup	System	SwissSalary 365	Ensemble d'autorisations identique à SWS-SETUP, sauf qu'aucune modification de l'utilisateur SwissSalary ne peut être effectuée..
nouveau à partir de 5064.000	SWS MSS	Manager Self Service	System	SwissSalary 365	<p>Cet ensemble de permissions inclut des droits de lecture concernant des informations destinées aux chefs de département. Les clients se trouvent dans des situations différentes et leurs requêtes sont diverses en ce qui concerne les différentes autorisations. Pour l'ensemble de permissions, nous avons recours à la meilleure pratique. Vous pouvez rectifier les autorisations à tout moment à l'aide d'un autre ou de votre propre ensemble de permissions. Vous trouverez ici de plus amples informations: Granulare Berechtigungen definieren - Business Central Microsoft Learn</p> <p>Remarque: Nous n'avons pas relié les ensembles de permissions SWS PAYRAISE PROCESS et SWS PAYRAISE READ à l'ensemble de permissions SWS MSS, car nous partons du principe que les situations diffèrent d'un chef de département ou suppléant à l'autre.</p>

					Certains responsables de département ne sont pas autorisés à visualiser le processus d'augmentation de salaire, mais peuvent seulement le lire ou le modifier. Quand un MSS est attribué à un utilisateur SWS, il se peut donc que l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE PROCESS ou SWS PAYRAISE READ doive être ajouté manuellement.
nouveau à partir de 5064.000	SWS PAYRAISE PROCESS	Pay Raise - Edit and Process	System	SwissSalary 365	<p>Permet de modifier le processus d'augmentation de salaire.</p> <p>Remarque: Quand l'ensemble de permissions SWS PROCESS est attribué à un utilisateur, l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE PROCESS est également attribué automatiquement, car nous avons relié l'ensemble de permissions SWS PROCESS à l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE PROCESS.</p>
nouveau à partir de 5064.000	SWS PAYRAISE READ	Read Pay Raise Data	System	SwissSalary 365	<p>Permet de lire le processus d'augmentation de salaire.</p> <p>Remarque: Quand l'ensemble de permissions SWS READ est attribué à un utilisateur, l'ensemble de permissions SWS PAYRAISE READ n'est pas automatiquement attribué. Nous partons en effet du principe que tous les utilisateurs ne sont pas autorisés à visualiser l'augmentation de salaire avec SWS READ.</p>

2.4 Rôles | Profils

Vous pouvez ajuster le profil à tout moment en fonction de vos exigences. Vous trouverez ici de plus amples informations concernant les ensembles de permissions: [Verwalten von Benutzern und Rollen - Business Central | Microsoft Learn](#)

Les profils suivants sont disponibles:

SwissSalary

Le profil SwissSalary est attribué aux personnes qui traitent le salaire.

SwissSalary Manager Self Service

Dans ce profil, nous avons réduit le centre de rôles et les rubriques de menu au strict nécessaire sur les différentes pages. Les clients ont des exigences diverses en ce qui concerne le centre de rôles et les pages. Nous avons eu recours à la meilleure pratique pour le profil.